

Image not found or type unknown



Contrat professionnelle nombre d heures

Par **BRASSART_old**, le **04/07/2007** à **09:23**

j ai 45 ans je suis en contrat pro a carrefour depuis lundi sur lannonce anpe c etait specifier 35 heures hebdo ai eu mes horaire de la semaine et je fait 37 heures j aurai par la suite mon planning du mois on t il le droit de rajouter des heures et serais je payer en plus les heures de poses soit 2h 30 on ete decompter donc 37 h travailler je voulais vous demander aussi si entre temps je trouve un autre travail est ce que je peus arreter le contrat merci de votre reponse